Association Internationale Clefs Pour la Paix

Thématique du forum

Forum Africain du Dialogue et de l'Investissement 1ère édition sous le thème : L'Afrique ... cultures et cohabitation

Thématique de la table ronde :

Certes, les liens privilégiés entre le Maroc et les pays africains ne datent pas d'aujourd'hui. En effet ils remontent à des époques lointaines dans l'histoire qui témoigne du soutien fort et inconditionnel du Royaume du Maroc au combat des nations africaines pour la décolonisation et l'indépendance. Ce soutien solidaire du Maroc aux pays africains n'a pas cessé en toute circonstance. En effet, le Royaume du Maroc, sous le Haut Commandement de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Commandeur des croyants, a facilité l'accès de ces pays aux différentes compétences et expertises acquises dans plusieurs domaines (construction des barrages, Le Maroc Vert, énergies renouvelables, Cohabitation entre religions, l'Initiative Nationale pour le Développement Humain). Le Maroc était toujours aux cotés des pays de l'Afrique en temps de crise.

Dans le cadre de ses efforts pour le maintien de la paix et la sécurité dans le continent africain, le Maroc s'est employé, à envoyer un contingent militaire pour aider les pays africains à maintenir la paix et la stabilité. Dans le contenant.

L'intérêt constant aux questions concernant l'Afrique a été renforcé par la présence de Sa Majesté le Roi Mohammed VI sur le terrain, à travers son suivi des grands rendez-vous africains et les positions indéfectibles du Royaume du Maroc à l'encontre de tous les pays frères et peuples de l'Afrique. Dans son discours depuis Dakar, Sa Majesté le Roi Mohammed VI dit :

« En effet, cette décision est le couronnement de notre politique africaine et de l'action solidaire que le Maroc mène sur le terrain avec de nombreux pays du continent pour y assurer la promotion du développement économique et humain, au service du citoyen africain.

Outre la coopération bilatérale et avec les ensembles régionaux, ce retour permettra à notre pays de s'impliquer dans les stratégies de développement sectorielles en Afrique et d'y contribuer efficacement en les enrichissant de l'expérience singulière que le Maroc a accumulée dans de nombreux secteurs. »

Ces visites et tournées royales ont donné un réel élan aux relations politiques, économiques et culturelles, comme en témoignent les conventions signées dans les domaines du développement économique, technologique, social, culture et humain. Ces actions visent, entre autres, la lutte contre la pauvreté, le développement de l'agriculture, de la pêche maritime, de l'éducation, de la santé, de la formation, de la gestion d'eau, de la technologie de l'information, et de la gestion financière et bancaire.

Ces tournées royales dans l'Afrique ont profondément boosté les investissements et le volume des échanges commerciaux et leur diversité entre le Maroc et les pays africains. Ceci témoigne du succès du Royaume du Maroc dans le challenge de la coopération entre le Maroc et les différents pays africains.

Le Maroc, malgré les contraintes géostratégiques régionales et mondiales, et au sein d'un environnement complexe, a jugé pertinent de revoir sa politique extérieure et sa position au sein de l'échiquier mondial, en réorientant ses priorités diplomatiques, et ce, au terme d'une période s'étalant sur la décennie 1999-2010, ayant connu un focus sur les questions intérieures (projets, ateliers, stratégies, initiatives ...). Ce revirement fondamental dans la diplomatie marocaine a eu de lourdes retombées à l'encontre des alliés classiques du Maroc, ceux qui espèrent le voir rester sous le joug de « la diplomatie secrète », et refusent qu'il suive la voie de « l'affrontement à découvert ». C'est pourquoi le Maroc a redéfini sa position naturelle au sein du continent africain, et a annoncé fortement son retour selon une approche gagnant-gagnant.

Dans son discours depuis Dakar, à l'occasion du 41è anniversaire de la Marche verte, Sa Majesté le Roi Mohammed VI dit :

« La réintégration par le Maroc de l'Union africaine n'est pas une décision tactique, pas plus qu'elle n'a obéi à des calculs conjoncturels. Elle est plutôt l'aboutissement logique d'une réflexion approfondie.

Et lorsque nous annonçons notre retour, nous ne demandons la permission de personne pour obtenir notre droit légitime. »

Le Maroc, en réintégrant sa place naturelle au sein de la grande famille africaine, se trouve confronté à un ensemble de grands défis, comme il se trouve devant des opportunités prometteuses d'investissement et de renforcement de la productivité. Ce trait d'union entre une civilisation séculaire qu'est le Royaume du Maroc et les différentes cultures et civilisations africaine est un vecteur de création de projets de développement et d'investissement, dans un esprit participatif à toutes les préoccupations politiques, sociales, économiques, et religieuses ayant trait aux peuples de l'Afrique, avec toute témérité et un sens des responsabilités. Cette approche participative connait une mobilisation fondamentale du tissu associatif et économique, par le truchement de la diplomatie parallèle, pour interagir avec tous les dossiers sensibles dans les pays africains (les dossiers de développement, de la

gouvernance, de la sécurité, de l'immigration, de l'aspect religieux, de la coopération économique, etc ...).

Pour toutes ces raisons, l'Association Internationale Clefs Pour la Paix, le Développement et la Solidarité à Meknès organise cette table ronde sous le thème : « l'Afrique au cœur de la vision royale » dans le cadre de la première édition du Forum Africain du Dialogue et de l'Investissement qui sera organisé les 29 et 30 mars 2017, sous le thème : **L'Afrique ... cultures et cohabitation**.

Axes de la table ronde 1:

- 1- La composante religieuse du développement en Afrique. Me. Abdelbaqui AL FAHSI, chercheur en études islamiques.
- 2- La diplomatie parallèle, pilier fondamental de la défense de notre cause nationale.

Me. BOURKIZAT, président de l'association ALTERNATIVES MAROC.

- 3- Le développement et la Gouvernance, quelles interactions ? Dr. Mohamed DEKHAY.
- 4- Rôle de la société civile et des médias en Afrique dans le développement.

Me. Hassan CHEROU, avocat au barreau de Fès.

5- Quid de l'harmonisation de la loi marocaine avec les conventions internationales relatives aux immigrants ?
Me. Adil KASSOUBA, avocat au barreau de Rabat.

Axes de la table ronde 2 :

- 1- la nouvelle politique migratoire, une vision panafricaine de sa majesté le Roi Mohammed VI.
- 2- la régionalisation avancée et l'intégration économique des migrants.
- 3- Retour du Maroc au sein de l'union africain et son impact socioéconomique sur le développement du continent.
- 4- Les contraintes et les perspectives d'intégration des migrants africains au Maroc.